

- **Lunel**

Salle des Trophées aux arènes de Lunel

- **Bessan**

Salle GIGAMED

- **Saint-Pons-de-Thomières**

Siège de la communauté de communes du Minervois au Caroux



Pour vous rendre à la formation pensez à covoiturer !

covoiturage.fr
rezopouce.fr

CONTACT / RENSEIGNEMENTS

CAUE de l'Hérault

19 rue Saint Louis - 34000 Montpellier

Tél. 04 99 133 700 • contact@caue34.fr • www.caue34.fr

En 2020, le CAUE 34 organise une

FORMATION

des secrétaires de mairie,
instructeurs, élus



«Les Autorisations d'Urbanisme»

*En 2020, le CAUE 34 et ses partenaires la DDTM et l'UDAP,
associés à des EPCI, reconduisent une journée
de formation en 3 lieux :*

Jeudi 24 septembre à Lunel

Jeudi 8 octobre à Bessan

Jeudi 5 novembre à Saint-Pons-de-Thomières





Jeudi 24 septembre à Lunel • Jeudi 8 octobre à Bessan • Jeudi 5 novembre à Saint-Pons-de-Thomières

- 9h00** **Accueil**
- 9h15** **Ouverture de la journée**
Mots de bienvenue par un(e) élu(e) de l'EPCI
- 9h30** **La réglementation et les autorisations d'urbanisme**
Intervenants : DDTM/SATO, UDAP, CAUE, ADIL, service instructeur de l'EPCI
- 12h15** **Les autres acteurs**
Intervenants : Pays, EIE/GEFOSAT
- 12h45** **Repas sur place***
- 14h00** **Exercices pratiques**
- 16h00** **Fin de la formation**

À NOTER :
le programme et les noms des intervenants seront précisés
à l'approche de chaque session.

Les Autorisations d'Urbanisme (permis de construire et d'aménager, déclarations préalables) et les documents réglementaires auxquels elles font référence (PLUi, PLU, Cartes communales, RNU), sont des outils qui ont un fort impact sur nos paysages et notre cadre de vie. Pour autant, leur compréhension et leur interprétation sont souvent complexes et les attendus difficiles à identifier.

Comment mieux comprendre les raisons et le sens voulus par le législateur dans la création de ces outils d'aménagement du territoire ? Comment mieux les utiliser ? Quels documents et quels contenus sont attendus dans les dossiers d'autorisation et pourquoi ? Quels sont les acteurs impliqués et quels sont leurs rôles ? Voilà un aperçu des sujets et des questions traités dans cette journée pour permettre à chacun de participer activement à la qualité des projets de son territoire.

Cette formation est organisée par le CAUE de l'Hérault en partenariat avec la DDTM, l'UDAP, l'ADIL, les EPCI :

- communauté de communes du Pays de Lunel
- communauté d'agglomération Hérault - Méditerranée
- communauté de communes du Minervois au Caroux.

«Les Autorisations d'Urbanisme»

**Formation gratuite, inscription obligatoire
dans la limite des places disponibles**

(40 personnes maxi/session)

avant le 15 septembre 2020

* Participation de 10 € pour le déjeuner

Pour vous inscrire directement en ligne [CLIQUEZ ICI](#)